

ATTESTATION

Saison 2019/2020

La **Fédération Française de Tir à l'Arc** atteste que la structure suivante :

0335084 - LES ARCHERS DE LAILLE

bénéficie d'une certification fédérale pour avoir recours à la pratique d'activités physiques comme thérapeutique non médicamenteuse, et délivrer les titres suivants :

ATP SPORT SUR ORDONNANCE

Pour son action dénommée :

Suivant notre Projet Sportif de club, proposer une offre destinée au public senior (voir Action n°5 ci-jointe).

Basé sur le "concept du fit'Archery", nous souhaitons mettre en place un concept appelé Soft'Archery axé sur le maintien de l'autonomie des seniors.

Le Soft'Archery utilise la pratique du tir à l'arc associé aux bienfaits de la gym pour senior comme vecteur de prévention des pertes d'équilibre, de maintien des acquis de la vie courante et comme lien de socialisation.

Avec l'encadrement suivant

956784H - NIDAM RIDAOUI - Autre formation

Validité : jusqu'au 31/08/2020

Le 27 avril 2020

Le président de la FFTA
M. Jean-Michel CLEROY

